

Marché aux plantes et aux fleurs

Du 13 juillet 2019



Règlement

Dans le cadre des animations du Square Duffit de Berck-sur-Mer, l'association "les amis du square Duffit" organise son premier "Marché aux plantes et aux fleurs" le samedi 13 juillet 2019.

Il est ouvert aux commerçants fleuristes de Berck-sur-Mer ainsi qu'aux particuliers ayant une résidence à Berck (principale, secondaire ou de plein air).

La demande d'inscription et le règlement sont à télécharger sur le site internet de l'association.

Le bulletin sera à retourner au siège de l'association accompagné de son chèque de règlement à l'ordre "Les amis du square Duffit". Une confirmation de réception vous sera envoyée par email.

Les emplacements étant en nombre limité, les participants seront acceptés et placés selon l'ordre des inscriptions. Une liste d'attente pourra être établie, en cas de désistement.

Le droit de place est de 10 euros pour une longueur de 5 mètres environ (suivant l'infrastructure du lieu).

A défaut de règlement, l'inscription ne sera pas validée. Ce droit d'inscription sera remboursé à l'exposant en cas d'impossibilité de participer, si l'association est prévenue avant le 15 juin 2019. Il sera automatiquement remboursé au cas d'annulation de cette manifestation.

Les exposants doivent pourvoir eux-mêmes au matériel d'exposition nécessaire (table, tréteaux, parasol etc.) et à l'installation de leur emplacement, sous la responsabilité de la personne inscrite. Ces prestations ne sont pas assurées par les organisateurs mais ils s'efforceront d'apporter leur aide dans la mesure du possible. Par mesure de sécurité, le matériel d'exposition ne doit pas dépasser les limites de l'emplacement assigné pour ne pas entraver la circulation des promeneurs, ni empêcher l'accès aux bancs et à la boîte à lire.

Seront acceptées à la vente ou au troc uniquement les fleurs, plantes ou compositions florales.

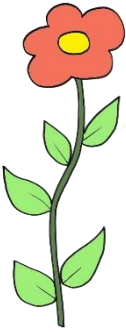
La manifestation se déroulera de 10h à 18h. L'installation se fera de 9h à 10h à l'emplacement désigné par l'association et le démontage à partir de 18h. Chaque participant devra laisser son emplacement propre, les emballages et autres débris devront être ramassés. Des sacs poubelles seront à votre disposition à cet effet.

Aucun véhicule ne pourra rester stationné dans le square (à l'exception de nos partenaires).

Les participants autorisent l'association à publier des photos sur son site, page FB ou Publicité dans le cadre des activités de l'association.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas d'intempérie ou toute autre cause indépendante de leur volonté.

Bulletin d'inscription



Marché aux plantes et aux fleurs du samedi 13 juillet 2019

Au Square Duffit de Berck-sur-Mer entre les numéros 13 et 15 de la rue de l'impératrice.

Bulletin à compléter et à retourner au plus tard le 15 juin 2019, accompagné d'un chèque de 10€ à l'ordre de : "Les amis du square Duffit".

Nom / Prénom :

Adresse (celle de Berck pour les non-résidents à l'année) :

Code Postal : Ville :

Téléphone : - - - -

Email :@.....

Professionnel OUI NON

Pour les NON professionnels

N° de la Carte d'identité : Délivrée par :

Déclare sur l'honneur ne participer qu'à titre exceptionnel à ce type de manifestation.

Je déclare avoir lu et accepter le règlement et m'engage à le respecter.

J'autorise l'association à publier des photos de la manifestation sur son site, page FB, média ou publicité dans le cadre de ses activités.

Fait à : Le :/..... 2019

Signature :

Une confirmation de votre inscription ou de mise en liste d'attente vous sera retournée par email.

Votre emplacement vous sera attribué à l'entrée, le jour de la manifestation.

Réservé à l'organisation

Reçu le : 2019

Chèque n° : du : Banque :

N° emplacement :